

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصحة, السكان وإصلاح المستشفيات
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

المديرية العامة للوقاية و ترقية الصحة

DIRECTION GENERALE DE LA PREVENTION
ET DE LA PROMOTION DE LA SANTE

NOTE N° 15 DU 28 JUIN 2015 RELATIVE A LA PREVENTION DES RISQUES
DE SANTE LIES A LA CANICULE - Saison Estivale 2015-

Destinataires :	
<ul style="list-style-type: none">- Monsieur l'Inspecteur Général- Monsieur le Directeur Général de l'INSP- Monsieur le Directeur Général de l'IPA- Madame et Messieurs les Directeurs Généraux de la Santé et de la Population :	Pour information Pour information Pour information Pour exécution et suivi
En communication avec : <ul style="list-style-type: none">-Les Directeurs des Etablissements Hospitaliers (EH)-Les Directeurs des Etablissements Hospitaliers Spécialisés (EHS)-Les Directeurs des Etablissements Publics Hospitaliers (EPH)-Les Directeurs des Etablissements Publics de Santé de Proximité (EPSP)-Les Directeurs de tablisements de santé privés	Pour exécution
<ul style="list-style-type: none">- Monsieur le Directeur Général de l'EHU d'Oran- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des CHU	Pour exécution Pour exécution

REFERENCE : Instruction n°06 du 06 mai 2015 relative à l'organisation des activités de prévention durant la saison estivale 2015

Durant la saison estivale, des périodes de hautes température ou **canicule** peuvent être enregistrées. Cette hausse importante de la température peut mettre en danger la santé des personnes les plus vulnérables.

A ce titre, et en application de l'instruction ministérielle n°06 du 06 mai 2015, il vous est demandé de mettre en place et de maintenir durant toute la saison estivale, le dispositif d'information et de communication, à destination du grand public et des professionnels de la santé, à travers le développement d'action de communication de proximité en collaboration avec la société civile et les médias locaux (radios locales).

Il s'agira de prodiguer toutes les informations utiles pour se prémunir des risques connus en cas de fortes chaleurs.

